

Aux Présidentes et Présidents
ainsi qu'aux membres de Swiss Pétanque

Rossens, 29 mai 2021

Le quatrième assouplissement apporte un soulagement important pour le sport amateur. En effet, mercredi 26 mai 2021, le conseil fédéral a décidé d'élargir les groupes et les compétitions pourront se dérouler avec public à partir de lundi 31 mai 2021. Par conséquent, notre sport pourra se pratiquer selon les règles nationales suivantes :

- 50 personnes peuvent désormais se réunir pour faire du sport ensemble, au lieu de 15 jusqu'à maintenant. La présence de spectateurs est à nouveau autorisée, les règles applicables étant celles pour les manifestations accueillant du public. **Les concepts et mesures de protection élaborés depuis un an seront appliqués en conséquence par les organisateurs, les clubs et les sportives et sportifs.**

Les restaurants et les buvettes : réouverture des salles et autorisation des tables de 6 à l'extérieur.

- Dès lundi, il sera à nouveau possible de se restaurer à l'intérieur. Les règles sont les suivantes : respect des distances (1,5 mètre) ou séparations, 4 personnes maximum par table, enregistrement des coordonnées de tous les clients et obligation de consommer assis. En terrasse, les tables de 6 sont à nouveau possibles. Le port du masque est obligatoire pour se déplacer dans le restaurant, à l'intérieur comme à l'extérieur, mais plus à table. Le personnel doit porter le masque.

Pour toute question spécifique, veuillez contacter les autorités sanitaires compétentes. Ces mesures sont le minimum applicable dans toute la Suisse. Chaque canton peut décider d'appliquer des règles plus strictes.

Vous trouverez de plus amples informations sur les directives fédérales à appliquer sur le site de l'OFSP www.bag.admin.ch

Le présent assouplissement étant plus important que prévu, seul un autre – également conséquent – est prévu avant l'été. Non seulement cela répond au souhait des cantons mais cela permet de mieux observer les effets de ce quatrième assouplissement et d'éviter de multiplier les changements réglementaires. Le prochain assouplissement sera probablement mis en consultation le 11 juin, avant que le Conseil fédéral ne prenne sa décision le 23 juin pour une entrée en vigueur le 1er juillet.

Swiss Pétanque

Jean-Denis Willemin

Président

